



Togo : Alliance entre l'État et le secteur privé pour une réussite de la nouvelle feuille de route du gouvernement

La nouvelle feuille de route du gouvernement pour la période 2020-2025 a été vendredi au centre d'une réunion de concertation entre l'Etat et le Secteur Privé, rencontre présidée par le Premier ministre Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

Les travaux ont permis aux parties de mener des réflexions au sujet des mécanismes de financement innovants nécessaires à la mise en œuvre de cet agenda de développement du pays.

A l'occasion, les acteurs du secteur privé ont réitéré leur disponibilité à s'impliquer, aux côtés du Gouvernement, pour l'atteinte des objectifs de la nouvelle feuille de route 2025.

« *Il nous faut créer une alliance entre l'Etat et le Secteur Privé pour rendre notre pays plus attractif* », a indiqué Mme Victoire Tomégah-Dogbé, exprimant sa conviction en la capacité du secteur privé togolais à contribuer fortement à la transformation économique que vise ce plan.

Elle a en outre remercié les acteurs du secteur privé notamment le Conseil National du Patronat (CNP), l'Association

des Grandes Entreprises du Togo (AGET), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), la chambre de commerce Européenne au Togo (Eurocham) pour leur adhésion à la feuille de route et leur contribution à la création de la richesse malgré le contexte sanitaire lié au Coronavirus.

Cette rencontre a également permis au Directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), Dr Edoh Kossi Aménouvé de présenter aux différentes entreprises notamment les PMI et PME, des mécanismes innovants de financement à long terme tels que les actions de préférence, les obligations convertibles en actions, l'épargne salariale, la titrisation des créances, l'émission obligataire groupée pour les PME.

Pour rappel, la nouvelle feuille de route du gouvernement togolais est structurée en trois (3) axes qui se déclinent dix (10) ambitions répartis en quarante-deux (42) projets et réformes. La vision est de bâtir un Togo de paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable.

David S.



Togo : le sombre tableau de l'impact socioéconomique du

Coronavirus

Les conséquences économiques de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus suscitent de grandes inquiétudes au niveau du gouvernement et des milieux d'affaires. En liaison avec les mesures fiscales prises par le Togo pour soutenir les entreprises, les ressources budgétaires chuteraient de 578,4 milliards à 348,4 milliards de F CFA, avec une baisse des recettes fiscales d'environ 198 milliards de francs CFA, aggravée par une baisse des recettes non fiscales et de services de 32 milliards.

Ces informations ont été annoncées vendredi par le Ministre Sani Yaya en charge de l'économie et des finances, au cours d'une réunion du Comité Technique du Cadre de Concertation entre le gouvernement et le secteur privé.

Le Ministre Sani Yaya a également fait savoir que d'après la dernière révision du cadre macro-budgétaire, le taux de croissance du PIB ressortirait de 1,3 % et pourrait même connaître une contraction de 1,5 % en 2020 dans l'hypothèse la plus pessimiste contre une prévision initiale de 5,5 %.

C'est l'une des conséquences des mesures drastiques prises pour endiguer la propagation du Covid-19. Lesquelles mesures ont naturellement un impact négatif sur tous les secteurs de l'économie nationale, du secteur informel et PME/PMI aux grandes entreprises et le secteur tertiaire.

Malgré ce tableau sombre de l'impact socioéconomique du Coronavirus, le gouvernement se veut rassurant vis-à-vis des acteurs du secteur privé quant à la gestion de cette crise. Il est d'ailleurs annoncé une stratégie à triple dimension qualifiée de stratégie en « 3 R », à savoir la Riposte, la Résilience et la Relance.

*« Pour la **Relance** de l'activité économique, le Gouvernement s'engage à accompagner les jeunes entrepreneurs qui viennent*

de lancer leurs activités, à soutenir la production agricole en vue d'une autosuffisance alimentaire, à adopter des mesures de soutien à la consommation, à la production et à la sauvegarde de l'emploi. Pour financer toutes ces initiatives, le Gouvernement, sur la haute orientation du Chef de l'Etat, a mis en place un Fonds National de Riposte et de Relance Economique d'un montant de 400 milliards de francs CFA, alimenté par le budget de l'Etat, les partenaires internationaux, le secteur privé national et international et toutes les bonnes volontés », a déclaré Sani Yaya.

« Conformément à la stratégie adoptée par le Gouvernement, 110 milliards de francs de ce Fonds sont affectés aux actions de riposte, 110 milliards à la résilience et 180 milliards à la relance économique », a-t-il précisé.

La réunion a par ailleurs permis aux acteurs du secteur privé d'exprimer leurs attentes en ces moments de crise. Les mesures déjà prises par le Gouvernement et celles envisagées pour soutenir les entreprises et relancer l'économie du pays ont également fait l'objet d'échanges constructifs.

David SOKLOU



Togo : la promotion du

secteur privé au centre des réformes économiques

Le Togo veut faire du secteur privé, un partenaire privilégié dans la transformation structurelle de son économie. Sur les 4.622 milliards de F CFA nécessaires à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND), 65 % des fonds sont en effet attendus du secteur privé dont la promotion est au cœur des réformes économiques du pays.

En novembre 2019, le gouvernement organisait à Lomé, une « Semaine du secteur privé » pour justement recentrer le débat sur le rôle et l'importance des acteurs de ce secteur dans la relance du développement socio économique du Togo.

Placée sous le thème : « Secteur privé : moteur de croissance et de développement socioéconomique du Togo », elle se situait dans un contexte de promotion du Plan national de développement (PND 2018-2022) dont la mise en œuvre devrait mobiliser près de 3000 milliards de francs CFA venant du secteur privé. Les travaux ont notamment permis d'explorer les voies et moyens pour permettre au secteur privé de continuer à jouer son rôle de partenaire privilégié du développement national.

Dans son processus de développement socioéconomique, l'Etat togolais a entamé également depuis quelques années, un vaste chantier pour réformer le secteur privé qui se trouve au cœur des préoccupations du gouvernement.

Afin de stimuler le secteur privé et la création d'entreprises, plusieurs mesures ont été prises par les autorités. Au rang de celles-ci, l'attribution de 20 % de marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs. Par ailleurs, une proportion revue de 5 % à la hausse a été décidée en avril 2019.

Le pays est en train de passer en revue toutes les préoccupations du monde des affaires afin de permettre au secteur d'être un véritable levier de croissance économique, aux côtés des pouvoirs publics. La nécessité de favoriser la migration de l'informel vers le formel, les enjeux la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pour le secteur privé togolais, l'accès à un financement adapté aux activités du secteur privé, la valorisation des biens et services de production nationale, la mise en lumière des potentialités économiques multisectorielles des différentes régions du pays, la production, la transformation, la commercialisation, la consommation des produits locaux, la contribution du numérique à la compétitivité des entreprises et à la croissance sont continuellement au cœur des échanges.

Cris DADA



Togo : Faire du secteur privé, la clé de voûte de la croissance économique

Une réunion de concertation entre le gouvernement et le secteur privé a été initiée ce mardi à Lomé sous la présidence du Premier Ministre Komi Sélom Klassou. Au menu des échanges, les mesures prises par le gouvernement dans le cadre

de l'amélioration du climat des affaires et les préoccupations des acteurs du secteur privé.

A l'occasion, les acteurs du secteur privé ont été invités à converger leurs forces avec celles du gouvernement afin de réussir à faire des PME-PMI de transformation, la clé de voûte de la croissance économique et de la création de richesse dans le pays.

« Le secteur privé est l'entité susceptible de tirer la croissance tandis qu'en amont, le Gouvernement est, lui, l'organe fédérateur des énergies appelées à favoriser le plein développement et l'émergence du pays à travers des réformes courageuses », a indiqué le Premier ministre.

Cette rencontre de « partenariat stratégique » intervient sept mois après celle du 30 avril dernier. C'est une initiative qui vise à créer les conditions propres pour accompagner le secteur privé national à devenir toujours plus dynamique, efficace et compétitif, capable de bien jouer sa partition dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND). Ce Plan ambitionne notamment de porter le taux de croissance à 7,6 % du PIB réel d'ici à l'horizon 2022, de créer sur la même période +500 000 emplois décents directs et indirects en faveur des jeunes et des femmes et de baisser le taux de pauvreté à 44,6 %.

Au rang des performances réalisées pour stimuler les PME-PMI et rendre le Togo très attractif figurent notamment la relecture du Code des investissements, du Code général des impôts, l'amélioration substantielle du climat des affaires qui a valu dans le rapport Doing Business 2020 le rang de 1er pays réformateur en Afrique et 3ème au monde.

A cela s'ajoute la mise en place par décret de l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF), du Comité d'Agrément au Code des investissements et au statut de zone franche industrielle, la récente ouverture à Lomé du

Bureau de la Société Financière Internationale (SFI), le bras armé du Groupe de la Banque Mondiale destinée à soutenir les PME-PMI en termes de financement.

David